



La baisse du nombre des fumeurs controversée

Rubrique : actualités - Date : mercredi 10 décembre 2003

France Soir qui rappelle que JF Mattei a annoncé « une diminution de l'ordre de 16% des fumeurs » estime que le ministre « prend peut être trop ses rêves pour des réalités ».

D'après le Pr en tabacologie Robert Molimard « ce chiffre ne repose sur aucune étude épidémiologique, c'est juste un sondage » et énumérant « les contradictions révélées d'un sondage à l'autre » il ajoute « selon l'Eurobarometer (&) on serait passé en France de 37,5% à quelques 44% de fumeurs. A l'inverse d'après le sondage BVA auquel se rapporte JF Mattei le nombre de fumeurs diminue. Qui croire ? ».

Le Pr Dubois confirme pourtant que « tous les indicateurs vont dans le sens d'une diminution du nombre de fumeurs » avec les appels à Tabac info service multipliés par sept, l'augmentation de 50% de la vente des substituts nicotiniques et les listes d'attente pour les consultations de sevrage.

Observant que « le prix du tabac semble donc être devenu un argument de choc pour que les Français écrasent définitivement la clope » le quotidien relève que « les professionnels de santé s'offusquent donc aujourd'hui du recul fait par le gouvernement face à la pression des débitants de tabac » avec un gel de la fiscalité de quatre ans. Pour Anne Borgne, tabacologue, « c'est une catastrophe. La tendance actuelle prouve qu'il faut une augmentation des prix répétée et dissuasive ». Rappelant qu'un rapport de l'Oms indique que « l'augmentation des prix reste l'une des méthodes les plus efficaces pour freiner la consommation des produits du tabac » le quotidien conclut que « le gouvernement semble l'oublier » mais « qu'il n'en est plus à un paradoxe près ».

Libération qui rapporte les propos du Ministre de la Santé sur la baisse de 16% du nombre de fumeurs estime que cette estimation « provenant de sondages réalisés sous la tutelle de L'institut National de Prévention et d'Education pour la Santé demande à être confortée » et que « Mattei souhaite une évaluation complète de l'effet « hausse de prix » ».